

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'A.E.E. du 25.04.2024

OBJET: PREAVIS NO°12/2021-2026

UAPE Chésereux – Nouvelle construction – Achat de mobilier

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément au règlement du conseil intercommunal de l'AEE, la Commission de Gestion (CoGest) a étudié le préavis no 12/2021-2026. La CoGest a examiné ce préavis et a posé ses questions en séance du 10 avril 2024. M. Johnny BUHLER, M. Christian LAVANCHY et M. Leonardo SCAPOZZA ont rencontré les délégués responsables du Comité de Direction (CODIR), Mme Isabelle Jacquet, M. Jean-Christophe Muller, M. Hélio Barreto et M. Yvan Laurent. La CoGest remercie les membres du CODIR de leur disponibilité et des explications données.

La Commission de Gestion constate que le préavis prévoit une autorisation d'un achat mobilier composé de la vaisselle et du nécessaire pour la cantine et les différentes salles de la nouvelle UAPE de Chésereux, impliquant une dépense de 29'350.00 CHF.

Coûts

La CoGest pose différentes questions et le budget semble correspondre au prix du marché pour l'achat de matériel, à noter que le mobilier actuel est à changer vu son état d'usure et qu'il est plus simple de partir avec du matériel neuf.

La CoGest approuve donc l'achat de ce matériel.

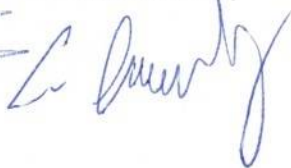
Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion vous recommande, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis N°12/2021-2026 « Nouvelle construction – Achat de mobilier » tel que présenté par le CODIR

POUR LA COMMISSION DE GESTION

Johnny Bühler



Christian Lavanchy



Leonardo Scapozza

